

Cette lettre vient à son heure et a une portée politique indéniable. Maintenant que l'empire turc en Asie Mineure est fini, il s'agit de partager ce vaste territoire. Le gouvernement français, paraît-il, revendiquerait la Syrie. Les catholiques français voudraient lui voir revendiquer aussi la Palestine au nom des droits historiques de la France. Le cardinal Maurin vient d'écrire une belle lettre sur ce sujet, et des associations se forment pour défendre ces revendications. C'est à ce moment que le pape vient de parler. Il a montré les droits historiques de la *custodie* de Terre Sainte qui a été seule à porter le poids du jour et de la chaleur pendant près de six siècles. Il va même jusqu'à parler de ses martyrs. Il décrit les morts de religieux victimes de leur charité en soignant les pestiférés. Il énumère tout ce qu'ils ont fait, et, par-dessus tout, comment le Saint-Siège les a protégés, les a considérés comme ses représentants et a toujours cherché à leur procurer des ressources par des quêtes faites dans l'univers entier. Or ces religieux sont exclusivement italiens. Ils forment une branche ou une province de l'ordre italien. De là, on peut déduire facilement que l'Italie pourra, à l'ombre de la *custodie*, mettre de l'avant des droits historiques qui dépassent certainement, sinon par leur éclat, au moins par leur continuité, leur longueur et leur influence, ceux que la France peut revendiquer. Je ne veux pas ici discuter au long cette question. Il faudrait de nombreuses pages pour la traiter un peu à fond, et quelle que soit la solution à laquelle on arrive on est sûr de ne jamais contenter tous les lecteurs. Mon but était simplement de signaler cette question et de faire connaître l'élément ou mieux le document nouveau qui vient d'être mis dans la balance, mais du côté de l'Italie.

DON ALESSANDRO.